

**Commission** : Conseil des ministres des droits de la femme et de l'égalité des genres

**Problématique** : Plan Europe Egalité Horizon 2030 : quels objectifs et projets pour une inclusion professionnelle et sociale ainsi que pour la défense des droits des femmes ?

**Auteur**: Croatie

La république de Croatie est un pays d'Europe centrale dont les frontières s'étirent le long de la Slovénie, de la Hongrie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Voïvodine et du Monténégro, et dont les côtes regardent l'Italie par-dessus l'Adriatique. C'est une république parlementaire dirigée par le premier ministre Andrej Plenkovic - chef du parti conservateur Union démocratique croate (HDZ) - qui a été élu en 2016. Depuis le 1er Janvier 2020, le pays préside le Conseil des ministres de l'Union européenne (UE), c'est sa première présidence depuis son entrée dans l'UE en 2013.

Partout dans le monde, de nombreuses femmes et filles sont confrontées à une discrimination liée au genre. Ces inégalités sont à l'origine de nombreux problèmes qui les affectent négativement comme la violence domestique et sexuelle, les bas salaires, les difficultés d'accès à l'éducation et aux soins médicaux inadéquats. Pourtant, l'égalité des sexes est l'une des valeurs fondamentales de l'Union européenne. Des progrès significatifs ont été accomplis en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des filles et des femmes. Cependant, celles-ci continuent d'être systématiquement laissées pour compte et victimes de discrimination partout dans l'Europe. Au cours des dernières années, la Croatie a fait des progrès significatifs en ce qui concerne l'inclusion de l'égalité entre les sexes sur le plan institutionnel et juridique dans son programme politique, le score de l'indice de la Croatie s'est amélioré mais est resté nettement inférieur au score de l'UE au cours de la même période. La Croatie a également progressé vers l'égalité entre les hommes et les femmes à un rythme plus lent, ce qui s'éloigne progressivement du score de l'UE.

La Croatie s'est engagée à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Dans l'ensemble, les politiques d'égalité des sexes en République de Croatie s'améliorent régulièrement depuis l'adoption de la première politique nationale de promotion de l'égalité en 1997.

Les ONG sont incluses dans les organes de travail pour l'élaboration de diverses politiques nationales, y compris la politique d'égalité des sexes. Le texte législatif le plus important dans ce domaine est la loi sur l'égalité des sexes, qui a été adoptée pour la première fois en 2003 et remplacée par une nouvelle loi en 2008. Elle vise à mettre en œuvre la garantie constitutionnelle de l'égalité des sexes dans les plus larges domaines de la vie privée et publique.

Le 24 mai 2016, le Parlement croate a accueilli le projet de 18 mois «Soutien à l'égalité entre les hommes et les femmes» financé dans le cadre du programme de la facilité de transition de l'UE pour la Croatie. L'objectif de ce projet d'une valeur de 600 000 € est de développer les capacités institutionnelles croates pour une mise en œuvre, un suivi et une évaluation coordonnés des principes nationaux d'égalité des sexes et d'accroître la sensibilisation et la confiance du public dans les capacités du pays à protéger ses citoyens contre la discrimination fondée sur le sexe. En plus d'avoir contribué au renforcement des mécanismes institutionnels pour l'égalité des sexes, les activités envisagées lors du projet ont augmenté la compétence des fonctionnaires pour promouvoir des politiques publiques sensibles au genre afin d'influencer l'efficacité du système judiciaire dans le domaine de l'égalité des sexes et sensibiliser le public à la protection juridique contre la discrimination fondée sur le sexe.

Pour favoriser l'inclusion professionnelle et sociale des femmes, la Croatie a introduit des mesures dans divers domaines . Pour les élections législatives, les partis qui ne respectent pas le quota de 40% sont disqualifiés. Dans le domaine de l'emploi, des séminaires sont organisés pour aider les femmes à trouver du travail. La Croatie a également introduit des indicateurs tels que la scolarisation équitable des garçons et des filles dans l'enseignement primaire et secondaire. Elle a aussi réduit l'écart de rémunération en promouvant l'équilibre entre les deux genres dans la prise de décision. De plus, la Croatie a récemment ratifié la Convention d'Istanbul sur les violences à l'égard des femmes pour lutter contre la violence à caractère sexiste.

Les travaux sur la nouvelle politique nationale pour l'égalité des sexes étant toujours en cours, il est maintenant possible de s'éloigner des concepts mal interprétés et sur-politisés et de se concentrer réellement sur la création d'un environnement d'égalité des chances. Des efforts intensifiés devraient être déployés pour rendre les institutions chargées de la mise en œuvre des politiques d'égalité des sexes plus responsables et plus sensibles aux questions d'égalité. Pour cela, une coopération sincère et systématique entre les différentes institutions est essentielle.

Nous devons aussi compléter les politiques existantes ou en initier des nouvelles liées à l'apprentissage, au développement d'un mode de vie sain, au travail et à l'exercice de la citoyenneté et de l'action. Il serait aussi bénéfique d'offrir des services de garde de bonne qualité financés par l'État afin que les deux parents puissent travailler et pour que les enfants ne constituent pas une barrière au travail des mères. Enfin il semble nécessaire à la Croatie d'investir dans l'engagement civique des femmes, pour les soutenir dans leur implication dans la politique nationale.

La Croatie est donc mobilisée pour surmonter tous les aspects de l'inégalité qui découlent de stéréotypes et de préjugés profondément enracinés et persistants.